

Composition du Conseil communal :

Mme LEBRUN Hélène, Bourgmestre-Présidente ;

Mmes et M. ROSIERE Ludivine, MAROT Etienne et LISSOIR Sandrine, Echevins ;

Monsieur RATY Guillaume, Président du CPAS ;

Mme et MM. ROUARD Didier, RONDIAT Hervé, LEDENT Pierre, ALEXANDRE Christian, ROUARD Nicolas, DECLAYE Pascale, HYAT Quentin, DAVIN Emmanuel, DARON Thierry et GODFRIN Geneviève Conseillers communaux ;

Mme SCAILLET Sabine, Directrice générale ff.

Séance du 29 juillet 2020

Absents : M. Didier ROUARD, M. Pierre LEDENT et M. Emmanuel DAVIN.

1. Procès-Verbal :

Approuve le procès-verbal de la séance du 24 juin 2020.

2. Information : approbation de règlements par l'autorité de tutelle

Prend connaissance de la décision du de Monsieur Pierre-Yves DERMAGNE, Ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, selon laquelle le règlement-taxe sur la délivrance de sacs payants destinés à la collecte périodique des déchets ménagers et y assimilés, des PMC (Papiers Métaux Cartons) et des déchets organiques ménagers en porte-à-porte – Exercices 2020 à 2025 inclus.

3. Information : zone de secours DINAPHI – fixation définitive de la dotation communale 2020 - approbation

Prend connaissance de l'arrêté du 24 juin 2020 du Gouvernement provincial de Namur arrêtant la dotation communale 2020 à la Zone de Secours DINAPHI.

4. Office du Tourisme de Houyet : rapport d'activités et compte 2019

Prend connaissance du rapport d'activités et compte 2019 de l'Office du Tourisme de Houyet approuvé par son Assemblée Générale le 23 juin 2020.

5. Fabrique d'Eglise de Finnevaux - Compte 2019

Le compte de la Fabrique d'Eglise de Finnevaux pour l'exercice 2019, voté en séance du Conseil de fabrique du 10 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

6. CPAS : compte 2019 - approbation (Monsieur Guillaume RATY quitte la séance)

Décide, à l'unanimité d'approuver le compte du CPAS pour l'exercice 2019.

7. CPAS : modification budgétaire ordinaire n°1 et extraordinaire n°1 - exercice 2020 – approbation (Monsieur Guillaume RATY réintègre la séance)

Décide, à l'unanimité d'approuver les modifications ordinaires n°1 et extraordinaire n°1

8. Coût-vérité des déchets issus de l'activité usuelle des ménages : compte 2019

Approuve, à l'unanimité, le compte coût-vérité réel des coûts en matière de déchets de l'activité usuelle des ménages pour l'exercice 2019 au taux de couverture de 97,00 %.

9. Entretien de voiries Communales en 2021,2022 et 2023: Marché de service auteur de projet et de coordination en matière de sécurité et de santé - Approbation des conditions et du mode de passation

DECIDE à l'unanimité d'approuver le cahier des charges N° CCH2020/07/02 et le montant estimé du marché "Entretien de voiries Communales en 2021,2022 et 2023: Marché de service auteur de projet et de coordination en matière de sécurité et de santé", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 16.528,93 € hors TVA ou 20.000,01 €, 21 % TVA comprise.

10. Acquisition d'un tracteur tondeuse pour le service travaux - Approbation des conditions et du mode de passation



Décide, à l'unanimité d'approuver le cahier des charges N° CCH2020/07/03 et le montant estimé du marché "Acquisition d'un tracteur tondeuse pour le service travaux", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 30.000,00 € hors TVA ou 36.300,00 €, 21 % TVA comprise.

11. Acquisition de deux tondeuses et deux débroussailleuses pour le service travaux - Approbation des conditions et du mode de passation

Décide à l'unanimité d'approuver le cahier des charges N° CCH2020/07/04 et le montant estimé du marché "Acquisition de deux tondeuses et deux débroussailleuses pour le service travaux", établis par l'Administration communale de Houyet. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 4.800,00 € hors TVA ou 5.808,00 €, 21 % TVA comprise.

12. Octroi d'un droit de superficie sur un terrain communal à MESNIL-SAINT-BLAISE : approbation du projet d'acte.

Décide à l'unanimité d'approuver le projet d'acte établi par Maître Etienne Beguin.

13. PCDR : avenant à la convention-faisabilité 2018 pour le Moulin Ferme de Wanlin : approbation

Décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant à la convention-faisabilité 2018.

A huis clos, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement, accepte une demande d'interruption de la carrière professionnelle dans l'enseignement.

